RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DEMANDE DE FIXATION DE TARIFS ET CONDITIONS DE SERVICE POUR L'USAGE CRYPTOGRAPHIQUE APPLIQUÉ AUX CHAÎNES DE BLOCS

DOSSIER : R-4045-2018

RÉGISSEURS : Me SIMON TURMEL, président

M. FRANÇOIS ÉMOND Mme ESTHER FALARDEAU

AUDIENCE DU 1er NOVEMBRE 2018

VOLUME 7

DANIELLE BERGERON et JEAN LAROSE Sténographes officiels

COMPARUTIONS

Me LOUIS LEGAULT et Me HÉLÈNE BARRIAULT Avocats de la Régie

DEMANDERESSE :

Me JEAN-OLIVIER TREMBLAY, Me ÉRIC FRASER et Me JOELLE CARDINAL Avocats de Hydro-Québec Distribution (HQD)

INTERVENANTS:

Me DENIS FALARDEAU Avocat de l'Association coopérative d'économie familiale de Québec (ACEFQ);

Me STEVE CADRIN Avocat de l'Association hôtellerie Québec et l'Association des restaurateurs du Québec (AHQ-ARQ);

Me PIERRE PELLETIER avocat de l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité et le Conseil de l'industrie forestière du Québec (AQCIE-CIFQ);

Me NICOLAS DUBÉ et Me PAULE HAMELIN Avocats pour l'Association des redistributeurs d'électricité du Québec (AREQ);

Me PIERRE-OLIVIER CHARLEBOIS
Avocat de Blackbone Hosting Solutions inc.
(BITFARMS);

Me FRÉDÉRIC SYLVESTRE Avocat de la Corporation d'énergie thermique agricole du Canada (CETAC);

Me DOMINIQUE NEUMAN Avocat de la Première Nation crie de Waswanipi et de la Corporation de développement Tawich (CREE); Me ANDRÉ TURMEL et Me DELPHINE PITTET Avocat de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (section Québec) (FCEI);

Me ALEXANDRE GAUTHIER Avocat de FLOXIS inc. (FLOXIS);

Me PRUNELLE THIBAULT-BÉDARD Avocate du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ);

Me PHILIPPE LAROCHELLE et Me ALAIN-GUY SIPOWO Avocats de SEN'TI;

Me HÉLÈNE SICARD Avocate de l'Union des consommateurs (UC);

Me ANNICK TREMBLAY Avocate de la Ville de Baie-Comeau;

Me SÉBASTIEN RICHEMONT Avocat de Vogogo inc.

TABLE DES MATIÈRES

		PAGE
LISTE DES ENGAGEMENTS		5
LISTE DES PIÈCES		7
PRÉLIMINAIRES		8
PREUVE DE BIT	FARMS	
CAROLINE CHAREST		
PIERRE-LUC QUIMPER		
PASCAL CORMIER		
ÉLISABETH PRÉFONTAINE		
INTERROGÉS PAR Me PIE	RRE-OLIVIER CHARLEBOIS	18
CONTRE-INTERROGÉS PAR	Me HÉLÈNE SICARD	111
CONTRE-INTERROGÉS PAR	Me STEVE CADRIN	120
CONTRE-INTERROGÉS PAR	Me PIERRE PELLETIER	127
CONTRE-INTERROGÉS PAR	Me GUILLAUME ENDO	128
CONTRE-INTERROGÉS PAR	Me DENIS FALARDEAU	132
CONTRE-INTERROGÉS PAR	Me DELPHINE PITTET	143
CONTRE-INTERROGÉS PAR	Me P. THIBAULT-BÉDARD	155
CONTRE-INTERROGÉS PAR	Me D. FALARDEAU (suite)	184
CONTRE-INTERROGÉS PAR	Me DOMINIQUE NEUMAN	187
CONTRE-INTERROGÉS PAR	Me JEAN-OLIVIER TREMBLAY	222
INTERROGÉS PAR Me LOU	IS LEGAULT	291

10

11

12

1.3

14

15

16

17

18

19

20

21

22

2.3

24

2.5

Donc à court terme, je focussais sur l'infrastructure, donc un peu comme les centres de données traditionnels, moi, je mettais de la valeur dans l'infrastructure, mais à long terme je voyais différents ingrédients que j'allais avoir besoin pour créer ma vision. Puis un des ingrédients c'était, oui, de l'énergie, le climat, comme les centres de données traditionnels ont besoin d'air climatisé. Moi, je trouvais que le Québec était le meilleur endroit pour... justement, on n'avait pas besoin de mettre de frais d'opération pour les airs climatisés, donc on avait le climat.

Puis un autre aspect très important c'est le bassin de connaissances qu'on a au Québec. Il y a beaucoup des universités comme l'ETS ou différentes universités qui me permettaient justement de pouvoir avoir tous ces ingrédients-là pour la vision à long terme que j'avais.

Donc, j'ai démarré ma première installation à Cowansville. Puis qu'est-ce que j'aimerais mentionner c'est que quand j'ai choisi cet endroit-là en particulier... parce que les centres de données traditionnels, eux, ils vont s'installer habituellement dans les grands centres, où est-ce que les bureaux des programmeurs ou des techniciens

2

6

10

11

12

1.3

14

15

16

17

18

19

2.0

21

22

2.3

24

2.5

ont besoin d'aller. Mais, moi, je trouvais que mon... comme je construis l'infrastructure pour faire de la puissance de calcul, je n'avais pas besoin d'aller m'installer dans le centre-ville de Montréal ou à Québec. Donc, moi, j'avais vu... puis en même temps c'était pour optimiser mes coûts de « start up » qu'on pourrait dire. Moi, je voulais des endroits qu'il y avait des surplus énergétiques, qu'il y avait des « buildings » qui n'étaient plus en utilisation, qu'il y avait déjà l'infrastructure électrique pour supporter ma demande pour mes mineurs.

Donc, c'est à ce moment-là qu'on est rentré en contact avec Hydro-Québec. On leur a expliqué exactement qu'est-ce qu'on cherchait, donc on avait localisé quelques sites avec eux. Un site en particulier avait sorti, c'était Cowansville. Il y avait des... il y avait de l'énergie dans la station qui n'était pas utilisée, puis eux, ils ne prévoyaient pas qu'elle allait être utilisée dans cette localité-là, dû à de l'industriel qui est parti à d'autres endroits.

Quand ils nous ont confirmé qu'on avait de l'énergie pour nous dans cette station-là, c'est là qu'on a identifié un bâtiment. On a acheté le

6

10

11

12

1.3

14

15

16

17

18

19

2.0

21

22

2.3

24

2.5

bâtiment, on a commencé notre construction pour notre première infrastructure, comme j'aime dire, industrielle.

À ce moment-là, en parallèle, nous, on était toujours en discussion avec Hydro-Québec. On leur expliquait notre modèle d'affaires exactement qu'est-ce qu'on faisait. Puis c'est là qu'on a vu qu'il y avait un programme qui était disponible pour le développement économique. Donc, on a appliqué pour ce tarif-là, qu'ils nous ont... qu'ils nous ont donné pour Cowansville.

Après ça, on a continué à faire nos opérations, la « business » grossissait bien. Donc là, il fallait expandre, il n'y avait plus d'énergie. Nous, notre infrastructure à l'interne dans le « building » était... on l'avait utilisée au complet, donc on voyait un autre site. Donc, toujours avec la collaboration d'Hydro-Québec, on a demandé quel... quel endroit qu'on pourrait... qu'on pourrait avoir. Nous autres, on avait « spotté » Farnham. Il y avait un édifice qui avait de l'infrastructure électrique qui n'était pas utilisée, donc on a fait confirmer avec Hydro-Québec qu'il y avait de l'énergie qui pourrait être desservie dans cette ligne-là. Ils nous ont

2

10

11

12

1.3

14

15

16

17

18

19

20

21

22

2.3

24

2.5

confirmé un dix mégawatts (10 MW) pour Farnham.

Donc, au même moment on a fait
l'application pour les TDE pour... comme qu'on
avait eu Cowansville. On a eu l'approbation aussi
pour ce tarif-là pour nos installations à Farnham.
On a commencé notre construction, tout allait bien.
Puis comme qu'on avait toujours besoin d'endroit
pour notre expansion, là on a commencé à vérifier
pour d'autres endroits.

Donc, il y avait Saint-Hyacinthe qui a été identifié. Il y avait un immeuble avec... puis pourquoi qu'on a vérifié cet immeuble-là? Stratégiquement, c'est que notre voisin c'est la sous-station d'Hydro-Québec à Sherbrooke. Donc, nous, encore là, c'était pour minimiser nos coûts de raccordement puis ces choses-là.

Donc, nous avons identifié qu'il y avait vingt mégawatts (20 MW) dans la sous-station, qui pourraient être desservis dans notre immeuble. Il y avait une première ligne qui était là pour un dix mégawatts (10 MW), puis il y avait une deuxième ligne qu'on devait faire installer.

À ce moment-là, on vérifiait aussi pour faire un « upgrade » à Cowansville pour amener une nouvelle ligne. Puis à ce moment-là, les coûts de

2

6

9

10

11

12

1.3

14

15

16

17

18

19

20

21

22

2.3

24

2.5

raccordement étaient assez... étaient assez impressionnants, là, c'était... pour des ajouts c'était vraiment considérable... considérable, donc. À ce moment-là, c'est là qu'on a pris contact avec notre représentant à Hydro-Québec, puis on lui a demandé si on ne pouvait pas rencontrer quelqu'un de plus haut placé pour nous aider justement à comprendre. Parce que, nous, on ne comprenait pas pourquoi, si on était le voisin d'Hydro-Québec, les frais c'était... je ne me rappelle pas des chiffres exactement, je pourrais vérifier, mais c'était vraiment... vraiment haut.

(9 h 01)

Donc, c'est là qu'on

Donc, c'est là qu'on a eu une première visite avec David Murray, on lui a expliqué notre vision d'affaires. On a expliqué où on s'en allait au Québec, qu'on était un bon partenaire pour Hydro-Québec. Parce que, nous, notre consommation est constante, on n'a pas de - comment je pourrais dire ça - ce n'est pas comme des vagues, c'est vraiment constant.

Donc, eux étaient vraiment favorable à nous faire... à ce qu'on se développe au Québec. Puis un des vrais exemples, c'est qu'on a des coûts de raccordement qui ont diminué drastiquement après la

2

6

10

11

12

1.3

14

15

16

17

18

19

2.0

21

22

2.3

24

2.5

visite. Lui, il a vraiment compris le potentiel qu'on avait, l'utilisation qu'on en faisait de l'énergie. Puis nos coûts de raccordement ont vraiment... ont été réduits drastiquement.

Donc, là, on avait eu la confirmation pour Saint-Hyacinthe. Donc, on a commencé notre construction à Saint-Hyacinthe. Tout en parallèle, nous, on travaillait sur des ententes avec Hydro-Magog, Hydro-Sherbrooke. Parce qu'on avait une vision à court, oui, mais à moyen puis à long terme. Donc, à notre moyen terme, on voyait notre expansion à Sherbrooke ou à Magog. Donc, on avait réussi à négocier avec Magog une première entente puis après, en parallèle, on négociait avec Hydro-Sherbrooke.

Puis quand on faisait nos représentations avec eux, nous, on demandait des capacités électriques et eux nous disaient, on ne peut pas aller plus... on ne peut pas aller à ces niveaux-là. Puis on s'était assis avec eux puis ils nous ont montré des courbes d'utilisation de l'énergie hivernale, les pointes. Puis c'est là qu'on avait réalisé ensemble que, nous, on pourrait s'effacer pendant les pointes hivernales. Pour nous c'était avantageux parce qu'on pouvait utiliser l'énergie

le reste de l'année.

2.3

2.5

Puis pour Hydro-Sherbrooke, c'était... ils optimisaient un coût qu'ils avaient « anyway » dans l'année. Donc, pour eux, ils étaient contents.

Nous, on était contents parce qu'on était capable d'aller chercher plus de capacité. Donc, tout le monde était content. Puis en plus, pour la Ville, ça créait des profits. Ils optimisaient vraiment les coûts. Donc, on a signé des ententes à Hydro-Sherbrooke, Hydro-Magog. Ça, on voyait ça vraiment pour notre projet après Saint-Hyacinthe. Quand on ait fini de construire Saint-Hyacinthe, on s'en allait construire à Magog. Puis après ça, on s'en allait dans le plus gros projet qui était Hydro-Sherbrooke.

Au moment ou dans le milieu de la construction de Saint-Hyacinthe... Là, je voulais dire aussi que, au même moment, nous, on avait acheté des immeubles à Sherbrooke, deux immeubles à Sherbrooke. Ça fait qu'on avait fait à peu près un investissement au-dessus de quatre millions de dollars (4 M\$) à Sherbrooke. Donc, comme je vous dis, on était dans le milieu de la construction à Saint-Hyacinthe, puis c'est là que les problèmes ont un peu commencé, puis l'incertitude qu'on vit

depuis ce jour-là.

1

2

5

6

9

10

11

12

1.3

14

15

16

17

18

19

20

21

22

2.3

24

2.5

Quand on s'apprêtait à envoyer notre demande de TDE, il y a un représentant d'Hydro-Québec qui nous a dit : « Ça ne vaut pas la peine que vous l'envoyez, on ne va pas la traiter ou elle ne va pas être acceptée. » Je pourrai vérifier les termes exacts utilisés. Donc, là, l'incertitude a commencé. Puis on se demandait qu'est-ce qui allait se passer, parce qu'on avait quand même investi audessus de vingt millions (20 M\$) au Québec. On était en opération. Pour nous, ça allait bien, t'sais. Sauf que, là, on venait de nous mettre un gros point d'interrogation. Ça va être quoi le coût de notre frais d'opération principale à ce moment-là.

Donc, c'est un peu ça qui est arrivé. Estce que j'oublie quelque chose dans mon histoire?
Après ça Saint-Hyacinthe. Oui, c'est ça. Aussi, je
voudrais expliquer un peu le « background » de
Bitfarms.

Bitfarms a été créée, ça va faire un an au six (6) novembre. Nous, on a fait, on appelle ça un « reverse takeover ». C'est une pratique courante qui est utilisée sur les marchés publics pour aller accéder aux marchés des capitaux plus rapidement.

6

10

11

12

1.3

14

15

16

17

18

19

20

21

22

2.3

24

2.5

Donc, nous autres, on a utilisé cette solution-là pour amener notre compagnie en bourse qu'on peut dire.

Bitfarms est une société canadienne. Les opérations sont au Canada. Le siège social est au Canada. On a un bureau au Quartier DIX30. Toutes les opérations, les décisions se prennent là. Sauf que, nous, en tant que compagnie publique, nos investisseurs ou tous les... tout qu'est-ce qui a rapport marché public... le plus gros problème qu'on a subi, c'est l'incertitude.

(9 h 06)

Nous, on avait commencé une... collecte de fonds en Bourse pour cinquante millions (50 M) pour, justement, notre projet à Sherbrooke, on n'a pas été capable de la compléter. C'est au même moment un peu que le gouvernement a mis une incertitude, avec Hydro-Québec, qu'on ne savait exactement à savoir nos coûts d'opération.

Donc, je pourrais dire que, depuis ce jourlà, où il y a eu... même avant le décret ou au moment du décret, on peut dire qu'on est un peu sur pause. On a quand même investi plus de trois millions de dollars (3 M\$) à Magog pour quand même construire une infrastructure parce que, nous, on

- Q. [100] O.K. Est-ce que... À votre connaissance, estce que ce nombre de mégawatt-là est déjà, comment
 dire, engagé? Vous avez une entente précise avec
 Sherbrooke? Et toujours selon votre connaissance,
 est-ce que ça fait partie du bloc qui a été réservé
 par Hydro pour les réseaux municipaux?
- R. Oui. On a des ententes avec Hydro-Sherbrooke pour ces sites-là. C'est des ententes qui sont en délestage. Au meilleur de mes connaissances, oui, je pense, ça a été prévu dans le... dans le bloc pour les réseaux municipaux.
- Q. [101] O.K. Pour faire suite à une question que, je 12 pense que c'est mon confrère maître Cadrin qui vous 13 a posé la question, c'était à propos d'Hydro. 14 Allons-y du côté des réseaux municipaux. Est-ce que 15 vous avez été conseillé, approché par des réseaux 16 municipaux pour justement évaluer les possibilités 17 que ces réseaux municipaux là pouvaient vous 18 offrir? 19
- 20 R. Je ne pourrais pas vous dire parce que c'est pas
 21 moi qui s'occupais du développement des affaires
 22 pour ces régions-là, mais je sais que les
 23 négociations ont été bonnes. Ils ont eu une belle
 24 approche puis ils ont vu que c'est quelque chose...
 25 t'sais, c'est une nouvelle industrie. Donc, eux